

Aumônier·ère santé (50 %)

Lieu : Aumônerie santé – Poste cantonal EMS Nord 3

Repourvue prévue : 1^{er} septembre 2024

Lieux d'insertion : Zone d'aumônerie Nord, avec insertion dans les dix institutions suivantes :

- Sous la responsabilité de l'EERV : Lembaz EMS (Pérou), Granges-Marnand ; Praz-Joret EMS, Mézières ; Signal EMS (Praz-Joret), Les Cullayes.
- En collaboration avec l'ECVD : Faverge EMS, Oron-La-Ville ; Oasis Moudon EMS (Hôpital), Moudon.
- Sous la responsabilité de l'ECVD : Cerisiers EMS, Payerne ; Clair-Vully EMS, Salavaux ; Marc-Aurèle EMS, Avenches ; Prérisa EMS, Lucens.
- Sous la responsabilité de l'aumônier adventiste : Flon EMS, Oron-La-Ville.

Conditions de travail : Selon la CCT

Responsable hiérarchique : Coordinateur cantonal santé

Subordonnés directs : Bénévoles d'aumônerie

Conseil responsable MiCo : CADEMS

Formation requise : Formation achevée de pasteur·e, de diacre ou d'animateur·trice d'Eglise reconnue par l'EERV.

Formations spécifiques pour une mission dans le domaine de la santé (possibles en cours d'emploi).

Mission générale du poste :

Les Eglises offrent un soutien humain, spirituel et religieux aux bénéficiaires, à leurs familles et leurs proches, ainsi qu'aux collaborateurs des établissements dans l'accomplissement de leur mission.

Cette mission se mène de manière œcuménique dans le cadre de la mission exercée en commun (MiCo) auprès des établissements de santé. L'aumônier·ère est appelé·e à travailler en étroite collaboration avec les partenaires catholiques ainsi qu'avec l'aumônier adventiste du Flon. Le travail se répartit entre les aumôniers et se fait par subsidiarité.

Activités et responsabilités :

L'activité comporte trois axes principaux :

1. Assistance et accompagnement spirituel des bénéficiaires

Dans une dynamique de collaboration pluridisciplinaire, dans des situations de souffrances somatiques, psychiques et spirituelles, l'aumônier·ère santé offre une assistance et un accompagnement spirituel et religieux aux bénéficiaires. Il /elle doit pouvoir accomplir cette mission de base et s'équipe en cours d'emploi pour remplir certaines tâches spécifiques à cette mission.

A ceci s'ajoute le développement des compétences suivantes :

- Analyse des besoins spirituels et religieux des personnes.
- Elaboration et réalisation d'un projet d'accompagnement.
- Transmission d'observations aux autres acteurs.

2. Vie communautaire

L'aumônier·ère est inséré.e dans plusieurs institutions qui sont autant de lieux de vie.

Il/elle contribue aux moments forts et aux fêtes des établissements, en apportant un message adapté au contexte quand cela lui est demandé.

Il/elle organise (le cas échéant avec son/ses collègues de l'autre confession) et préside des célébrations ou recueils dans les établissements.

Il/elle propose des rencontres où les thématiques spirituelles peuvent être partagées (groupes de Parole).

Il/elle célèbre des cérémonies d'adieu.

Il/elle sensibilise les collaborateurs des établissements aux besoins spirituels et religieux de la personne âgée.

Il/elle soutient les familles et les proches des bénéficiaires.

Le cas échéant, il /elle encadre un groupe de bénévoles d'aumônerie.

3. Transversalité

La mission de l'aumônerie santé s'inscrit dans un concept d'accompagnement global des bénéficiaires. L'aumônerie santé s'intéresse au parcours de la personne du domicile à l'institution, en lien avec les équipes mobiles, le monde hospitalier et les solidarités.

L'aumônier·ère fait partie de l'équipe d'aumônerie de la zone Nord. Il/elle participe aux rencontres, projets et travaux de cette zone. Il/elle est aussi partie prenante des activités et projets cantonaux pilotés par le CADEMS.

Particularités du poste :

Une place sera accordée à la collaboration avec les bénévoles d'aumônerie dans certains établissements.

Plusieurs établissements ont une mission de psychiatrie de l'âge avancé (PAA) et accueillent des personnes souffrant d'affections psychiques liées à l'âge (maladie d'Alzheimer, par exemple).

Personne de contact : Laurent Vilain, Coordinateur cantonal Santé, 076 511 87 93 – laurent.vilain@eerv.ch

07.02.2024

